

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 1/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE 

## Corfit Initial

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation:**

Corfit Initial

**UFI:**

3YRE-608D-400P-EFJT

#### \* 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage de la substance/du mélange:**

Produits chimiques de traitement de l'eau, Agent de dispersion, Protection Durcissement

**Utilisations identifiées pertinentes:**

**Étape du cycle de vie [LCS]**

**IS:** Utilisation sur sites industriels

**PW:** Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

**Catégories de produits [PC]**

**PC 20:** Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation

**PC 37:** Produits chimiques de traitement de l'eau

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**Sanosil AG**

Eichtalstrasse 49

CH 8634 Hombrechtikon

**Tel. :** +4155 254 0054

**Web:** <http://www.sanosil.com>

**E-Mail (personne compétente):** [kundeninfo@sanosil.ch](mailto:kundeninfo@sanosil.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Suisse: Tox-Zentrum Tel 145

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### \* 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### \* 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Mentions de danger:** -

**Informations supplémentaires sur les dangers:** -

**Conseils de prudence:** -

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges:**

15,0 % pourcent du mélange se compose d'un ou d'éléments présentant une toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 2/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE 

## Corfit Initial

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### \* 3.2. Mélanges

#### Description:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### \* 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

#### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

#### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

#### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Protéger l'œil non blessé.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Protection individuelle du premier sauveteur:

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Jet d'eau pulvérisée  
mousse résistante à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre d'extinction

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

#### Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 3/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE 

## Corfit Initial

### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

##### Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

##### Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### \* 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention:

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

#### Autres informations:

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### \* 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

#### matériaux d'emballage:

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Protéger contre: Gel

**Classe de stockage:** 12 – liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage:

Température de stockage recommandée: 15°C - 25°C

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Date d'exécution: 12 mars 2020

Date d'édition: 16 mars 2021

Version: 8

Page 4/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE

## Corfit Initial

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
DFG (DE)	Poly(oxy-1,2-ethanediyl),?-hydro-?-hydroxy- Ethane-1,2-diol, ethoxylated n°CAS: 25322-68-3 N°CE: 500-038-2	① 250 mg/m <sup>3</sup> ② 500 mg/m <sup>3</sup> ⑤ (einatembare Fraktion)
TRGS 900 (DE)	Poly(oxy-1,2-ethanediyl),?-hydro-?-hydroxy- Ethane-1,2-diol, ethoxylated n°CAS: 25322-68-3 N°CE: 500-038-2	① 200 mg/m <sup>3</sup> ② 400 mg/m <sup>3</sup> ⑤ (einatembare Fraktion, Gewichtsgemittelte Molmasse (Mw) 200-600)

#### 8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

#### 8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

### \* 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

#### 8.2.2. Protection individuelle

##### Protection yeux/visage:

Recommandation:

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

##### Protection de la peau:

Recommandation:

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration: >= 480 min

Épaisseur du matériau des gants: 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures:

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration: >= 480 min

Épaisseur du matériau des gants: 0,11 mm

Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection corporelle: Vêtement de protection.

##### Protection respiratoire:

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

##### Autres mesures de protection:

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 5/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE

## Corfit Initial

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État physique:** Liquide

**Couleur:** non déterminé

**Odeur:** non déterminé

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH				
Point de fusion	> 0 °C			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition	non déterminé			
Point éclair	non applicable			
Taux d'évaporation	non déterminé			
Température d'auto-inflammabilité	non applicable			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable			
Pression de vapeur	non déterminé			
Densité de la vapeur	non déterminé			
Densité	non déterminé			
Densité apparente	non applicable			
Solubilité dans l'eau	complètement miscible			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	non déterminé			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique	non déterminé	40 °C		

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit lui-même n'est pas combustible. négligeable

### \* 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

### 10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Base forte

### \* 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 6/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE 

## Corfit Initial

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### \* 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité orale aiguë:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité dermique aiguë:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité inhalatrice aiguë:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancerogénité:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations complémentaires:**

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### \* 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

#### \* 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### \* 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### \* 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

**Code des déchets produit:**

16 05 09	Produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08
----------	--

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 7/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE 

## Corfit Initial

### Code des déchets conditionnement:

15 01 10 \* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

\*: Soumis à une documentation.

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.1. N° UN</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
négligeable			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
négligeable			
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
négligeable			
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>			
négligeable			

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

négligeable

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

#### 15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

#### Notice explicative sur la limite d'occupation

Ne pas vendre ou distribuer à des personnes de moins de 18 ans.

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 8/9



**SANOSIL**  
DISINFECTANTS FOR LIFE 

## Corfit Initial

### Classe risque aquatique

#### WGK:

1 - schwach wassergefährdend

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### \* 16.1. Indications de changement

1.2.	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
2.1.	Classification de la substance ou du mélange
2.2.	Éléments d'étiquetage
3.2.	Mélanges
4.1.	Description des premiers secours
6.3.	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
7.2.	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
8.2.	Contrôle de l'exposition
10.2.	Stabilité chimique
10.6.	Produits de décomposition dangereux
11.1.	Informations sur les effets toxicologiques
12.1.	Toxicité
12.2.	Persistance et dégradabilité
12.5.	Résultats des évaluations PBT et vPvB
13.1.	Méthodes de traitement des déchets
16.1.	Indications de changement
16.4.	Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

# INFORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

**Date d'exécution:** 12 mars 2020

**Date d'édition:** 16 mars 2021

**Version:** 8

Page 9/9

## Corfit Initial

### 16.2. Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

AVV: Abfallverzeichnis-Verordnung

CSB: Demande chimique en oxygène (DCO)

BSB: Demande biochimique en oxygène

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CLP: Classification, Labelling and Packaging

DE: Deutschland/Germany

DIN: Deutsche Institut für Normung e. V.

DIN EN: Deutsche Institut für Normung e. V. Europäische Norm

DNEL: derived no-effect level

EAK: Europäische Abfallartenkatalog

EU: Europe

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA: International Air Transport Association

IBC: Intermediate Bulk Container

ICAO: International Civil Aviation Organisation

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

min: Minute

mm: Millimeter

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

PENC: Predicted no effect concentration

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

WGK: Wassergefährdungsklasse

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

### \* 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

### 16.7. Indications diverses

Aucune donnée disponible

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente